



Toulon, le 11 mai 2020

Groupe éducation de Toulon en commun

Soutenu par les Élus de Toulon en commun

Guy Rebec

Magali Brunel

Philippe Leroy

Monsieur Hubert Falco

Maire de Toulon

*Objet : déconfinement et prise en charge des enfants scolarisés dans les écoles toulonnaises*

Monsieur le maire,

Nous accusons réception de votre courrier électronique d'informations hebdomadaires.

En tant qu'élus du groupe Toulon en Commun et au nom du groupe éducation de notre assemblée populaire et citoyenne, nous souhaitons vous interpeler sur plusieurs sujets liés au déconfinement. De plus, nous avons recueilli, à travers notre consultation publique, sur le site et les réseaux sociaux de Toulon en Commun plus de 500 consultations, avis ou retours dont nous nous faisons les relais.

Beaucoup de nos concitoyens sont très inquiets des conditions de réouverture des écoles et de l'absence de communication concernant les conditions sanitaires de la réouverture des écoles : les modalités de réouverture des écoles toulonnaises ont été décidées lors d'une réunion avec M. Le Directeur des Services de l'Éducation Nationale de manière globale, tandis qu'il est nécessaire d'adapter les conditions aux spécificités de chaque école. Pour cela il aurait été opportun de consulter les conseils d'écoles qui sont l'organe démocratique le plus à même d'identifier les besoins concrets.

Le personnel des écoles tout comme les parents d'élèves s'inquiètent également sur plusieurs aspects matériels conditionnant le bon déroulement d'une reprise : actuellement, les barrières mises à disposition sont en nombre insuffisant pour gérer le flux des entrées et sorties au portail, le fléchage intérieur au sol ou sur les portes (signalétique amovible, plastifiée, autocollante) n'a pas été prévu, ni de thermomètre sans contact ou de protocole de désinfection des locaux par les agents ; De même, nous manquons d'informations sur l'organisation des temps périscolaires : lieu de prise du repas, stockage des repas, gestion de l'eau, gestion des déchets, apport de savon et de serviettes jetables et leur gestion. Enfin, il apparaît nécessaire qu'au moins une réunion de coordination – réalisée sur le temps de travail des acteurs impliqués– puisse être organisée entre les intervenants des temps périscolaires et les personnels de l'école afin d'assurer la communication des règles et consignes communes.

Dans le souci de la protection sanitaire de tous, nous demandons la plus grande transparence sur ces points avant la réouverture effective des écoles maternelles et élémentaires : quel est nombre d'agents réellement affectés dans chaque école ? quelles visibilité sur les dates et les quantités adéquates de matériel pouvez-vous communiquer aux personnels dans les écoles ? Comment la municipalité contribue-t-elle au dispositif sport-santé-culture-civisme (2S2C), en lien avec les familles et les personnels de l'éducation nationale ? Comment les équipes d'encadrement éducatif seront-elles formées aux contenus de ce dispositif et aux consignes sanitaires ?



toulonencommun@ecomail.fr



@ToulonEnCommun



toulonencommun



@toulonencommun

Nous ajoutons que nous entrons dans la période des inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 : il paraît impensable dans le contexte actuel de crise sanitaire de demander aux familles de se déplacer dans les écoles pour procéder à ces inscriptions. Les familles ont besoin d'être informées au plus vite et nous proposons qu'un système d'inscription en ligne soit mis en place par la mairie de Toulon dans les plus brefs délais. La mise en place d'un guichet unique numérique pour les inscriptions scolaires et périscolaires, géré par la municipalité, en conformité avec l'article L. 131-5 et 6 du code de l'éducation, nous paraît primordial. C'est en effet bien dans les obligations du maire de délivrer un certificat d'inscription aux parents, dans le respect de la carte scolaire, contrairement aux pratiques en cours, qui sont illégales. Cette organisation de guichet unique numérique permettrait en outre à la mairie de Toulon de ne pas renvoyer la tâche des inscriptions scolaires aux directrices et directeurs des écoles maternelles et élémentaires et éviterait aux parents de fournir les documents en double.

Toulon en commun demande des réponses précises à toutes ces questions avant la réouverture des écoles aux élèves, dans le souci de contribuer à une prise en charge sanitaire sûre, mais également à une prise en charge éducative à la hauteur des enjeux.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous adressons nos plus respectueuses salutations.

Pour Toulon en commun,  
Groupe éducation de Toulon en commun

Soutenu par les Élus de Toulon en commun  
Guy Rebec  
Magali Brunel  
Philippe Leroy



toulonencommun@ecomail.fr



@ToulonEnCommun



toulonencommun



@toulonencommun